

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 octobre 2023

Le conseil s'est réuni le 05 octobre 2023 sous la présidence de Mme Guicheteau, Maire

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Pelluet, Aunay, Espanoche, Guyot, Marais, Queudeville

Mrs : Marie, Voisin, Gossart, Horion, Jenvrin, Mare, Sandret

Absent : M Calbris

Secrétaire de séance : Mme Aunay

### **Ascenseur : avenant au contrat ABH**

Nous avons un contrat avec ABH pour le contrôle de l'ascenseur.

Pour le passage à la fibre, un avenant doit être ajouté à ce contrat pour un coût de 12 € par mois, ce qui porte le coût total à 144 € par an.

A l'unanimité le conseil accepte.

### **Equipements sportifs : contrôle périodique.**

Les équipements sportifs des écoles et des différentes salles de sports sont contrôlés une fois par an.

Des jeux supplémentaires ayant été installés derrière la salle des fêtes, nous devons prévoir un contrôle périodique supplémentaire.

Le coût en plus est de 210 € par an.

A l'unanimité, le conseil accepte.

### **Activité danses de ST PIERRE DU REGARD : mise en sommeil :**

La présidente du club de danses nous informe de la mise en sommeil de l'activité à partir du 13 juin 2023.

Le solde des avoirs, soit 657,66 €, est remis à la commune.

### **Remplacement d'un membre du CCAS.**

Suite à la démission de Mme Guyot en date du 1<sup>er</sup> juillet 2023, M Jenvrin accepte de prendre le poste.

A l'unanimité le conseil accepte.

### **Travaux :**

- Dans le cadre du plan « vigipirate », la clôture de l'école doit être rehaussée.

La commission « travaux » va se réunir afin d'étudier la sécurisation de la clôture et envisager la modification du stationnement rue des écoles, aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

- Le château d'eau situé à l'angle de la rue des écoles et de la rue St Mandé doit être remis en état ou éventuellement remplacé par une bache.

- Maison acquise par la commune en sortie du parking de la mairie (vers l'église) : les menuiseries ont été changées.

- Un devis a été signé pour le changement des gouttières à l'église ainsi que pour la toiture de la sacristie.

- A la salle des sports, un devis a été demandé pour l'électrification des panneaux de basket.

- Terrain de pétanque : les deux arbres morts vont être remplacés, comme prévu dans la garantie.
- Rue de la mairie : un bornage a été fait. Projet à venir pour sécuriser la rue.

**Personnel : gratification.**

Un jeune de la maison familiale de Cerisy-Belle-Etoile effectue ses stages à la commune depuis la rentrée de septembre et ce jusqu'aux vacances de la Toussaint. Il reviendra à la rentrée des vacances de la Toussaint jusqu'à fin décembre 2023.

A l'unanimité, le conseil décide de lui attribuer une gratification.

**Informations diverses :**

- La commune avait fait une demande pour installer des bornes de recharge pour les voitures électriques. Cette demande est refusée par le Te61.

- Dans le cadre d'un nouveau magazine de découvertes « ma petite escapade »

France 3 envisage d'organiser un tournage de deux heures à St Pierre-du-regard le jeudi 12 octobre.

Quelques pétriviens « seniors » seront interrogés et éventuellement joueront à la pétanque.

- repas des anciens le dimanche 3 décembre à 12 heures pour les personnes de 67 ans et plus domiciliées à Saint Pierre du Regard.